

N°     - 1974     /AIRP

Abidjan, le **30 OCT. 2023**

**MODALITES POUR UNE MODIFICATION D'AUTORISATION  
D'OUVERTURE DE DEPOTS DE VENTES DE PRODUITS  
PHARMACEUTIQUES  
(Modification de l'emplacement, changement de gérant)**

- 1- Une demande d'autorisation de création sur papier entête de l'officine de pharmacie adressée au DG de l'AIRP qui doit mentionner :
  - Les motifs de la modification d'Autorisation ;
  - Les nom, prénoms du gérant ;
  - Le nombre de dépôts existants et le nom du ou de leurs titulaires ;
  - L'appartenance administrative à la localité (sous-préfecture, préfecture, commune, département) ;
- 2- Une attestation d'inscription à l'Ordre National des Pharmaciens de Côte d'Ivoire (ONPCI) de l'année en cours ;
- 3- Une copie de la licence de création de l'officine de pharmacie dont dépendra le dépôt de vente de produits pharmaceutiques ;
- 4- Une copie de la licence d'exploitation de l'officine de pharmacie ou l'arrêté portant transfert de licence le cas échéant ;
- 5- Une copie du diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie certifiée conforme du pharmacien demandeur ;
- 6- Les coordonnées de géolocalisation du dépôt de vente des produits pharmaceutiques ;
- 7- Un dossier du nouveau préposé gérant du dépôt le cas échéant :
  - Une fiche d'Etat civil originale datant de moins d'un (1) an ;
  - Un casier judiciaire original datant de moins de trois (3) mois ;
  - Un certificat de nationalité original valide ;
  - Une copie certifiée conforme du dernier diplôme obtenu (minimum BEPC) et une pièce attestant du niveau d'étude (minimum niveau 1<sup>ère</sup>) ;


*xe*

- Une attestation de stage en pharmacie d'une durée minimum d'un an ;
- Un certificat de visite et de contre-visite médicale avec sticker ;
- Un curriculum vitae détaillé, daté, signé et certifié sincère ;
- Une photo d'identité ;

8- Un chèque de **cinquante mille francs (50.000 F) F CFA** pour les frais de dossier à l'Ordre de l'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique.

**NB :** Prière de fournir le dossier en deux (02) exemplaires, chacun rangé dans une chemise à rabat.



  
**Dr Assane COULIBALY**